



# REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n° 106 RENTRÉE 2014  
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr \_ site internet [www.saint-joseph-de-riviere.fr](http://www.saint-joseph-de-riviere.fr)



Studio ALLEGRET

## EDITO DU MAIRE

Le mois de septembre est arrivé et avec lui la rentrée des classes. Le nombre d'élèves dans nos écoles s'est stabilisé à 166 (dont 22 de St Julien de Ratz) ce qui a permis d'éviter l'éventuelle fermeture de classe annoncée en mai dernier.

Les rythmes scolaires sont mis en place. L'équipe, remarquablement conduite par notre adjointe aux affaires scolaires, a travaillé avec comme objectif la réussite de ce défi. Bien sûr, le démarrage peut connaître quelques «soubresauts», mais la bonne volonté et la compréhension de chacun permettront que ce dispositif atteigne son but et soit un véritable enrichissement pour nos enfants.

Forts de leur savoir-faire, nos services techniques ont aménagé le préfabriqué et ses abords et nos «petits» des petites et moyennes sections peuvent maintenant prendre leur repas dans un lieu convivial et apaisé.

Pour toute information sur vos écoles (rythmes scolaires, menus hebdomadaires de la cantine, ...), n'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune !

<b>Édito du Maire</b>	<b>P1</b>
<b>La Mairie et les Élus</b>	<b>P2 P3 P4</b>
<b>Les Brèves</b>	<b>P6 P7 P8</b>
<b>Activités sur Saint Joseph</b>	<b>P9 P10</b>
<b>En Chartreuse et aux alentours</b>	<b>P11 P12 P13 P14 p15</b>
<b>Mémento</b>	<b>P16</b>

Rentrée scolaire, mais aussi reprise des activités associatives par nos bénévoles dont je salue le dévouement et l'investissement. Reprise également pour nos commerçants que j'invite à répondre présent à la rencontre prévue avec l'équipe municipale, toujours dans notre volonté de travailler pour vous et avec vous.

A toutes celles et ceux qui font de Saint-Joseph une commune agréable à vivre, je souhaite une bonne rentrée, Le Conseil municipal et moi-même restons toujours à votre écoute et vous souhaitons, à toutes et tous, une bonne lecture et un bel automne.

LE REFLEX  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Directeur de la Publication  
Conseil municipal  
Tirage : 550 exemplaires  
Conception  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimerie DANZI Voiron.

Votre Maire  
Gérard ARBOR



**ACCUEIL EN MAIRIE****HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi de 16 h à 19 h  
 Mercredi de 9 h à 12 h  
 Jeudi-Vendredi de 14 h à 17h

**Le Maire, Gérard ARBOR**  
 reçoit sur rendez-vous  
 le lundi de 17h00 à 19h00.

**L'adjoint à l'urbanisme, Paul BUISSIERE**

tient sa permanence  
 le mercredi de 18h à 19h.

**CARTE D'IDENTITE  
NOUVELLE VALIDITE DE 15 ANS**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans, pour les personnes majeures.

**L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre Mairie,** si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. La date inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

**REGLEMENTATION DES PLANTATIONS**

Ce sont les règles du Code Civil qui s'appliquent en matière de réglementation des plantations.

Si vous souhaitez planter un arbre sur votre propriété, vous trouverez à l'article 671, les règles de distance et de hauteur, qui sont les suivantes :

- pour les arbres ayant une hauteur de plus de 2 mètres, se tenir à au moins 2 mètres de la limite de propriété ;

- pour les arbres ayant une dimension inférieure à 2 mètres se tenir à 0.50 mètre de la limite de propriété.

Vous avez, bien sûr, l'obligation d'entretenir vos plantations, afin qu'elles ne gênent pas le voisinage et surtout qu'elles ne constituent pas un danger pour autrui. Depuis plusieurs années, les violentes tempêtes et les lourdes chutes de neige occasionnent de graves dégâts, si vos arbres ne sont pas régulièrement coupés.

N'oubliez pas lors de vos travaux d'élagage, si vous vous trouvez à proximité de réseaux (électricité, téléphone ...) de déposer une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) auprès des concessionnaires concernés par ces réseaux.

Utiliser le site [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr) ou demander une liste des concessionnaires en Mairie.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Lorsque vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public, détérioration d'un candélabre ou lampe qui ne fonctionne plus, vous devez le signaler en Mairie.

La réparation nécessite l'intervention d'un camion nacelle, donc une entreprise extérieure, qui, pour des raisons de coût n'est mandatée que lorsqu'il y a plusieurs réparations à effectuer.

Ceci explique que quelquefois, il se passe plusieurs semaines entre le signalement du problème et la remise en état du candélabre.

**CAISSE NATIONALE DE RETRAITE  
DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS  
LOCALES (CNRACL)**

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2014. L'élection a lieu dans le cadre d'un vote.

Nous invitons les agents à la retraite à venir consulter la liste des électeurs affichée en Mairie, afin de vérifier leur inscription et les modalités du scrutin.

## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES RENTRÉE 2014-2015



La réforme des rythmes scolaires est en route depuis la rentrée. Les nouveaux horaires de classe sont les suivants :

**Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
**matin : 8h45 à 12h**  
**pause méridienne : 12h à 13h45**  
**après-midi : 13h45 à 15h45**

**Matinée supplémentaire travaillée :**  
**le mercredi matin de 8h45 à 11h45**

**Les modalités de la garderie péri scolaire du matin** organisée par la commune restent inchangées. Les enfants concernés sont accueillis par Jacqueline et Nicole au restaurant scolaire à partir de 8 heures jusqu' à 8h45 du lundi au vendredi .

**Le restaurant scolaire** ouvre ses portes à 12 heures. Il y a deux services :

\* Le premier service est réparti sur deux lieux :

- le préfabriqué pour les petites et moyennes sections,
- le restaurant scolaire pour les grandes sections, CP et CE1

\* Le second service se déroule dans le restaurant scolaire pour les CE2, CM1, CM2.

**A la fin des cours, soit 15h 45**, les parents peuvent, soit venir chercher leurs enfants, soit les laisser à la garderie péri scolaire du soir.

**La garderie péri scolaire du soir** débute à 15h 45, elle est organisée par le Sac à Jouets.

Les animateurs qui encadrent les enfants sont diplômés : BPJEPS, BAFA, CAP Petite Enfance, ATSEM, une stagiaire BAFA , seule une personne n'a pas de qualification petite enfance ou animation.

Les enfants qui ne seront pas récupérés à 15h 45 sont pris en charge par les animateurs du Sac à Jouets ( Gwénaël, Amaël, Marie, Valérie, Mélina, Anaïs) aidés de Jacqueline, Nicole et Cindy.

**Les petites, moyennes et grandes sections qui restent à l'accueil de Loisirs après 16 h 30 se dirigent vers le préfabriqué et/ ou la pelouse devant le préfabriqué selon le temps** et sont pris en charge par Valérie et d'autres animateurs selon le planning défini par le Sac à Jouets.

Ils y restent jusqu'à ce que leurs parents viennent les récupérer et **au plus tard jusqu'à 18 heures 30.**

**Les autres** (c'est à dire ceux qui partent au plus tard à 16 h 30 ) sont pris en charge par Jacqueline et Nicole et restent dans la cour ou dans le restaurant scolaire selon le temps, en attendant leurs parents ou le car de Saint Julien de Ratz.

**Les CP, CE1, CE2, CM1, CM2** sont encadrés par Amaël et d'autres animateurs selon le planning défini par le Sac à Jouets.

**Les grands qui restent à l'accueil de Loisirs après 16 h 30, sont dirigés vers les locaux du Sac à Jouets, les autres** (c'est à dire ceux qui partent au plus tard à 16 h 30 ) restent dans la cour ou dans la salle de psychomotricité selon le temps, en attendant leurs parents ou le car de Saint Julien de Ratz.

**Pour le démarrage et pour des raisons de sécurité les portails ne restent ouverts que jusqu'à 16 heures.**

**Après 16 heures, seul le portail situé vers le bureau de Monsieur Febvay reste ouvert. C'est l'unique entrée pour récupérer les enfants. Cindy se tient vers cette entrée jusqu'à 16 h 30 et pointe les entrées / sorties. Ceci peut évoluer dans le temps selon les pratiques.**

**Le listing de garderie** a été établi durant l'été en tenant compte des documents que vous avez rendus à la fin de l'année scolaire dernière.

**Tout changement ou information doit être communiqué immédiatement au Sac à Jouets par mail ou téléphone.**

**Email :** [alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr](mailto:alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr)

**Téléphone :** Gwénaël au 06 95 85 58 24 ou 04 76 37 14 23.

Bien que le créneau de 15h 45 à 16 h 30 soit pris financièrement en charge par la municipalité de Saint Joseph de Rivière, il fait partie de l'accueil ALSH et doit être déclaré par le Sac à Jouets.

**Toutes les familles** qui ont besoin du Sac à Jouets à partir de 15h45 doivent donc remplir une fiche sanitaire et une fiche de renseignements (en ligne sur le site ou en Mairie) et la remettre au Sac à Jouets.

Une adhésion annuelle de 30 Euros (une seule adhésion de 30 Euros par famille, valable pour la crèche et la péri scolaire) est demandée.

### NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2014-2015 ... SUITE

Une facture est faite aux familles fin septembre pour le paiement de l'adhésion et des heures réalisées en tenant compte du quotient familial de chaque famille.

**Le mercredi, une garderie prise en charge par la municipalité** est assurée par Jacqueline et Nicole, de 11h45 à 12h30 dans le restaurant scolaire, pour les enfants dont les parents ne seront pas présents tout de suite à 11h 45.

Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs intercommunal du mercredi, le car passe à 11h45.

**Le PEDT (Projet Educatif De Territoire)** a été validé par les élus du territoire le 23 juillet dernier.

Des rencontres sont organisées entre les différents partenaires pour rectifier certains aspects qui peuvent poser problème.

N'hésitez pas à nous faire des retours de cette nouvelle organisation pour corrections à apporter si besoin.

#### Contacts :

**Sac à Jouets : Gwénaél BOUVIER : 04 76 37 14 23 et 06 95 85 58 24 ou  
Marilyène GUIJARRO : 04 76 55 25 87**

### DIVAGATION DES CHIENS

Les chiens doivent être tenus en laisse, dans le Bourg et dans tous les lieux de loisirs ouverts au public.

Le plan d'eau accueille pêcheurs, promeneurs ... et nos amis les chiens.

Cependant leurs maîtres doivent respecter certaines consignes pour le bien être de chacun et la préservation du site.

En l'occurrence, la baignade des chiens dans le plan d'eau cause des dégradations sur les berges et les abords.

Pensez donc à garder votre chien en laisse lorsque vous le promenez en ce lieu.



### RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire**. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée...).

### COMPTEURS D'EAU

Comme chaque année, à la même époque, notre agent en charge de l'eau passe faire les relevés de compteurs, qui serviront à la facturation de votre consommation d'eau.

A cette occasion, il a constaté que de nombreux regards n'étaient pas entretenus : certains remplis de boue ou de racines, d'autres recouverts par la verdure ou des objets encombrants.

Chacun doit veiller au bon état de son regard compteur d'eau, et l'hiver approchant, il est impératif de protéger son compteur du gel, en utilisant une simple plaque de polystyrène. Il faut bannir tout autre matériau, type laine de verre qui, lorsqu'il pleut, s'imbibe comme une éponge et devient impossible à enlever lors du contrôle du compteur.

### PERSONNEL COMMUNAL

Le maire, les élus et tout le personnel communal remercient chaleureusement Rosa BLANCO, pour toutes ses années de dévouement au sein de la commune.

Nous lui souhaitons une très bonne continuation et un repos bien mérité.

## LE CCAS

Le C.C.A.S. de St Joseph de Rivière organise :

\* le samedi 20 décembre 2014 à 10 heures, les membres du C.C.A.S., avec les enfants et les jeunes de la commune, porteront leur colis de Noël aux aînés ;

\* les 28 et 29 novembre 2014, à Intermarché St Laurent du Pont, se tiendra la collecte de denrées pour la banque alimentaire ;

\* le dimanche 25 janvier 2015, à 12 heures aura lieu le traditionnel repas des Aînés de la commune.

## CAFÉ DES ÂGES

Dans le cadre de la semaine bleue, les quatre C.C.A.S. : Saint-Laurent-du-Pont, Miribelles-Echelles, Entre-Deux-Guiers et Saint-Joseph-de-Rivière organisent, « Café des Âges » avec l'association Alertes (association pour la qualité de vie des personnes âgées)

Jeunes et vieux, quels besoins, quelles envies?  
logements, déplacements, loisirs, nouvelles technologies ...

CAFÉ DES ÂGES

Débat convivial tout âge

Organisé par les  
CCAS de  
Entre Deux  
Guiers,  
Miribelles  
Echelles,  
St Joseph  
de Rivière,  
St Laurent  
du Pont,  
les jeunes  
de PAJ  
et soutenu  
par  
les ADAMS

Samedi 18 octobre 2014 - 16h  
ENTRE DEUX GUIERS  
Maison pour tous, 30 avenue de Verdun

Information CCAS : contactez Selen Goubeau 04 76 55 40 80

L'idée du « Café des Âges » est d'amener les gens à se rencontrer pour parler des évolutions de notre société. Autour d'une table les plus jeunes côtoient les centenaires, pour échanger sur le monde...

UN ÉCRIVAIN EN HERBE  
A SAINT JOSEPH DE RIVIERE

Photo Marion CELLIER

Le samedi 29 novembre 2014, la bibliothèque accueillera, pour une matinée vente-dédicace, Bénédicte LALLIOT.

Une jeune Rivéroise, faisant la fierté de notre commune, qui vous présentera son livre « Jusqu'à ton dernier rêve ».

« Passionnée d'écriture depuis que je sais tenir un crayon, je ne pensais pas pouvoir un jour réaliser mon rêve : publier mon premier roman. C'est pourtant chose faite après quatre ans d'aventure ! En effet, à la sortie du lycée, j'arrive à la fac, et dans le peu de temps libre que j'ai, je décide de me lancer dans une nouvelle histoire... Sans savoir qu'elle allait me conduire à l'édition ! Car, « Jusqu'à Ton Dernier Rêve », c'est avant tout l'envie de partager avec un maximum de monde. Je la poste donc sur internet, et on me soumet l'idée de l'envoyer à un éditeur. Après un an de recherches, je finis par le trouver, alors qu'il se trouvait sous mon nez depuis le début. Les Editions Thot à Fontaine décident de publier mon premier roman ; tout n'est pas fait pour autant : je dois trouver 195 souscriptions. A la date butoir, je décide de prendre les quelques livres qui restent à ma charge pour satisfaire ceux qui attendent l'ouvrage depuis plusieurs mois. Après le passage des corrections, le livre sort enfin le 1er septembre 2014, prêt à entamer une nouvelle vie chez mes lecteurs ! « Jusqu'à ton Dernier Rêve » raconte l'histoire d'un groupe de garçons qui voient leur quotidien bouleversé le jour où l'un d'eux tombe dans le coma. Ils font alors la rencontre de Wendy, jeune infirmière, qui va les aider à surmonter cette épreuve... »

En vente sur les sites de Decitre, de la Fnac, des éditions Thot, et d'Amazon / en boutique Maison de la Presse de St Laurent du Pont, librairies Arthaud, la Fnac et le Square à Grenoble /auprès de l'auteur, contact mail [benedicte.lalliot@hotmail.fr](mailto:benedicte.lalliot@hotmail.fr) ou téléphone (06.81.47.45.98), ou sur la page Facebook du livre : Jusqu'à Ton Dernier Rêve.

Merci à tous et à toutes !"

LALLIOT Bénédicte

## QUAND LES HAMEAUX SE METTENT EN FÊTE !

Cet été, certains hameaux de Saint Joseph ont organisé une fête de quartier. Pour les uns il s'agit d'une continuité depuis de nombreuses années, pour les autres un début ou une remise en route. Outre le fait de passer un bon moment, de pouvoir échanger d'une autre façon qu'au quotidien avec son voisinage, ces rencontres permettent également de faire connaissance avec les nouveaux arrivants.

### DU CÔTÉ DES NESMES



On fêtait cette année la 10ème rencontre. Ici, le rendez-vous est pris d'une année sur l'autre pour ce premier samedi de juillet sur le site de La Grotte pour une fête réunissant une quarantaine de convives. Dès midi, chaque famille arrive les mains chargées de boissons et de mets soigneusement confectionnés à partager à la fraîche. S'en suit la traditionnelle partie de pétanque, ou la sieste pour certains. Les discussions se faisant, la journée se prolonge jusqu'au soir où il est nécessaire de déménager un peu plus au « sec » sur le parking afin de profiter encore de ce moment festif. Une promenade nocturne jusqu'au plan d'eau pour admirer les feux d'artifice la plupart du temps tirés ce même soir puis retour aux Nesmes pour mettre en route le barbecue et déguster quelques grillades qui viennent compléter les restes du midi.

Cet été, il fallait marquer le coup pour l'anniversaire, une soirée dansante a même été organisée en plein air !

### EN PASSANT PAR LE BOTTEY

Le vendredi 29 août au soir, le Bottey était en fête. Quelques tables installées dans un des chemins du hameau ont permis à une petite quarantaine de résidents de se réunir pour la deuxième année consécutive. Ici, les organisateurs changent chaque année afin de per-

mettre à chacun de préparer une fête à son souhait. De petits groupes de discussion se forment çà et là et, tout en piochant à droite et à gauche de délicieuses gourmandises apportées par chacun, la soirée se prolonge et laisse souvent percevoir quelques éclats de rire !.

### UN DÉTOUR PAR LE DEMAY

Depuis 1987, à l'exception de 2 ou 3 années, le dernier samedi du mois d'août, se déroule la fête du hameau autour de tables bien garnies.

Dès le matin les responsables concoctent le plat principal (diots/poulets/polenta...) et à midi chaque personne inscrite apporte entrée ou dessert. Environ une cinquantaine de personnes profite de ce sympathique moment qui se prolonge jusqu'au soir pour « finir les restes ».

2014 a vu la fête s'annuler en raison de la disparition subite de l'un des fervents organisateurs quelques jours avant la date prévue... Le rendez-vous est toutefois pris pour l'année prochaine.

### DIRECTION LES GROULETS



Le vendredi 11 septembre après-midi, le four à pain du hameau montrait ses belles flammes afin de se préchauffer au mieux et le samedi matin ses crépitements semblaient réveiller les riverains. C'est vers 10 heures

**DIRECTION LES GROUPEMENTS ... suite**

que les pains et les croissants profitèrent de la chaleur pour montrer leur belle couleur de cuisson. Puis progressivement chacun apportait plats salés ou sucrés pour être enfournés. Une bonne cinquantaine de résidents du hameau partageait, dans le jardin proche du four, un repas composé par chacun ( pizzas, quiches, gratins de pommes de terre etc...) Ce fut un moment fort ou chacun, nouveaux et anciens résidents , a pu faire connaissance et partager son parcours de vie aux Grollets. Chacun se sépara tardivement, heureux d'avoir partagé cette belle journée ensoleillée... à renouveler en 2015 !

**RETOUR AUX SÂTRES ET LA CÔTE**

Le samedi 13 septembre, près du bassin de La Côte quelques familles issues des hameaux allant des Sâtres à La Côte se sont regroupées pour un moment de partage à l'heure du déjeuner. La rencontre s'est poursuivie jusqu'à la fin d'après midi avec une idée de pousser jusqu'en soirée pour les années à venir...

**MONTÉE À LA BOURDERIE**

Le vendredi 20 juin pour la deuxième année consécutive une quarantaine d'habitants s'est retrouvée pour une soirée sympathique et conviviale, où chaque famille apporte plats et

boissons à partager simplement ensemble. Il n'y a pas d'organisation particulière, cela ressemble à un pique-nique géant, on ne vient que quelques minutes si le planning ne permet pas plus... Cette année la date coïncidait avec un match de football de l'équipe de France en coupe du monde et a nécessité une adaptation de dernière minute. Le déménagement d'un téléviseur dans un garage a permis aux supporters de participer à la soirée et d'avoir un œil sur le déroulement sportif qui a vu les Français gagner 5-2 et a motivé tout le monde à arroser la victoire du soir!...

**BIENVENUE À LA CRÈCHE**

Sophie, directrice, et son équipe éducative constituée de 8 membres, sont présentes du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 pour veiller à ce que les enfants s'épanouissent et développent leur autonomie au sein d'une vie en collectivité, agréable et ludique. Les activités sont adaptées aux enfants répartis en deux groupes : « les p'tis mousses » (3-18 mois) et « les baroudeurs » (18 mois 3 ans). A noter que pour cette nouvelle année la crèche de St Joseph de Rivière peut accueillir 3 enfants de plus quotidiennement soit 20 en tout.

**LE THÈME 2014/2015 : c'est le voyage !**  
Avec 3 périodes pour nous permettre de parcourir le monde.  
Jusqu'en décembre, l'Allemagne, l'Angleterre et le Canada seront abordés par l'intermé-

dière de repas typiques et la découverte des moyens de transports locaux... De janvier à fin mars l'envie d'aller plus loin encore se manifestera et la Chine et la Russie entreront en jeux avec l'aide de 2 mamans originaires de ces deux pays afin d'apprendre comptines et chansons. Enfin au printemps 2015 l'Italie et le Sénégal seront au programme. Et en fin de saison le tour du monde sera bouclé mais en un peu plus de 80 jours !

#### LES PROJETS

Depuis l'année dernière, nous rencontrons les résidents du Foyer de vie une fois par mois soit à la crèche, soit au Foyer de vie. Ces moments conviviaux seront poursuivis cette année.

Les autres activités prévues sont la continuité de celles mises en route précédemment, soit :

- se rendre régulièrement à la ludothèque à Saint Laurent du Pont en minibus,
- échanger avec la bibliothèque de Saint Joseph de Rivière deux fois par mois grâce aux histoires contées par Marie.
- organiser des temps festifs avec les parents (Noël, carnaval ...)
- en partenariat avec le CRPE (Collectif Ressources Petite Enfance), réaliser un pique nique avec toutes les structures petite enfance du secteur. Cette année cette rencontre est prévue à St Joseph de Rivière le 4 juin 2015. En espérant que le soleil soit au rendez-vous pour une belle fête en extérieur !"

#### LE CENTRE DE LOISIRS



Cet été le centre de loisirs regroupait en moyenne 22 enfants et 5 animateurs étaient présents : Aurélie la directrice, Laurianne, Arthur, Elie et Kévin.

La première semaine était sur le thème des pirates. Des bateaux et drapeaux ont été confectionnés. Une sortie dans le cadre du festival « Émotions de Rue » à Voiron a aussi été proposée.

La deuxième semaine il s'agissait du Far-West. Une demi journée à été consacrée à l'approche ludique du langage des signes grâce à une intervenante, Cindy. Une escapade au lac d'Aiguebelette a été réalisée.

La dernière semaine était sur le thème des 5 sens et deux sorties ont été programmées, à la piscine et à Festi'famille à Saint Laurent du Pont.

Une veillée à Saint Pierre de Chartreuse eu également lieu pour 8 enfants de plus de 8 ans de Saint Joseph et 7 enfants de Saint Laurent. Et voilà un mois de juillet bien occupé !



#### UN NOUVEAU CLUB CAFÉ TRICOT

Que vous soyez hyper nulle ou super championne en tricot, si vous avez envie d'apprendre ou de partager vos connaissances, le club tricot est fait pour vous !

Rendez vous le vendredi à partir de 14 heures, à la salle des associations.

Ambiance sympathique, pour partager trucs et astuces autour d'une boisson chaude ou froide, suivant la saison... et d'une brioche ou autre apportée à tour de rôle.

Renseignements auprès de :

Marie Agnès 06.45.54.98.72 ou Florence 06.75.87.17.00.





## COMITE DES FETES

Le Bol d'Air 2014 a réuni une vingtaine de motos. Le circuit est passé par Saint Egrève et le Col de Vence, puis une pause café au Charmant Som (vue exceptionnelle très appréciée par les motards). Ensuite, enchaînement des cols ... Col du Cucheron, Col de la Cluze, Col de Couz, puis Entre Deux Guiers, Miribel, Saint Aupre, Saint Etienne de Crossey et arrivée à Saint Joseph. Une très belle journée qui s'est conclue par un repas pris à la Salle d'Animation Rurale.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le **vendredi 28 novembre 2014** à la salle des associations.

## A.S.R. FOOTBALL



**UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'A.S.R**  
l'Association Sportive Riviéroise fête cette année sa 50ème saison de football, 50 ans de partage, d'amitié et de foot par tous les temps que notre belle CHARTREUSE nous offre le dimanche.

La première réunion de début de saison a permis de faire le point sur l'association et comme dit le président John ROUX "tous les voyants sont au vert pour réussir une bonne saison"; en effet le bureau du club (essentiellement d'anciens joueurs) mène un combat dynamique pour faire vivre l'esprit rouge et noir de notre commune et organise des événements extra sportifs (safari truite,

brocante, calendriers et une fête surprise cette année) qui permettent de boucler le budget annuel.

L'A.S.R reconduira quelques dimanches festifs avec une animation et des goûters offerts aux enfants de l'école. Elle remettra aussi les clefs des vestiaires au directeur de l'école de SAINT JO afin que nos jolies têtes blondes profitent des infrastructures du club pour faire du sport.

Sur le plan sportif l'A.S.R a vu l'arrivée de nombreuses recrues pour étoffer son effectif : Sébastien SALVI, Raphael COCHET, Jean-François et Fred DAINCHE, Fabien PERRIN, Benoit FRANCILLON, Alex GUERIN et un nouvel entraîneur Willy DELHOMMEAU. Tout ce beau monde a eu à coeur de rejoindre un staff technique composé de Gérard GARRON directeur sportif, Sébastien AZZARO manager, Steve LAPIERRE entraîneur équipe réserve, Christian GLENAT adjoint équipe fanion et Sahad préparateur sportif. Un projet sportif est né, l'ascension de l'équipe fanion au niveau promotion en deux ans ! Ce projet ne marchera pas sans de nombreux supporters le dimanche au stade, alors n'hésitez pas à venir encourager les couleurs de votre clocher .

## FAMILLES RURALES

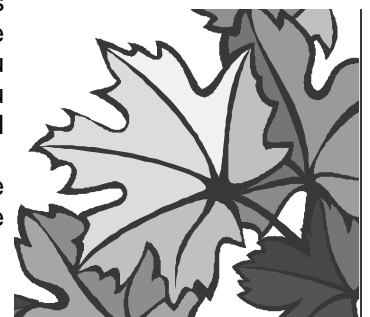
Cette année, l'AFR change ses traditions et vous propose une paëlla cuisinée sur place et, devant vous en remplacement de ses habituelles « moules frites »

Ses membres espèrent que vous serez toujours aussi nombreux à venir manger ou emporter cette paëlla le **dimanche 23 novembre 2014**.

La vente se fera uniquement sur réservation et règlement des repas ou des parts de paëlla à emporter **avant le 10 novembre 2014**.

Prix : 9€ la part et 14€ le repas.

Achat des tickets auprès de Denise PEGORARO au 04.76.55.17.74 ou Asulema COTTIN au 04.76.06.16.36. Merci de votre confiance et de votre présence...



### L'ATELIER POISSONS PÉPITES

L'atelier les Poissons Pépites est un atelier d'arts plastiques. Catherine SUCHIER, peintre, propose des cours de peinture acrylique, aquarelle, encre de chine, sculpture papier mâché, pour adultes, adolescents et enfants.

#### Adultes :

- cours : un samedi sur deux, l'après midi de 14h30 à 17h30 depuis le 13 septembre 2014. Cette année, est prévue la réalisation d'un livre de peinture sur le thème « Familles ». 330€, matériel compris.  
- stage le week-end à définir pendant l'année.

#### Enfants :

- Cours : le mercredi après midi de 14h30 à 16h00, depuis le 24 septembre 2014. 290€ matériel compris.  
-stages :  
\* pendant les vacances de Toussaint, les 20,21, et 22 octobre de 10h00 à 12h00. Réalisation d'une peinture/BD sur le thème « on part en voyage ».  
A partir de 6 ans. 60€, matériel compris.  
\* les samedis 22 et 29 novembre, les 6 et 13 décembre, de 10h00 à 12h00.

Réalisation d'une sculpture en papier mâché d'un personnage de Noël.

A partir de 6 ans. 80€, matériel compris.

Pour 2015, les dates de stages sont à définir, à priori un en mars et un en mai.

#### Ados : selon la demande.

Catherine SUCHIER

La Bourderie

38134 ST JOSEPH DE RIVIERE

06.86.54.44.21

Cath.suchier@free.fr

Site : catherine-suchier.e-monsite.com

#### « RENDEZ-VOUS À L'ATELIER »

**Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2014**

Cette opération est organisée par la MAPRA Maison des Arts Plastiques Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes.

Elle couvre 8 départements de la région et concerne 625 ateliers d'artistes, associations, lieux, galeries, centres d'art.

Du Voironnais aux Vallons du Guiers, 18 artistes plasticiens vous ouvrent leurs portes, dont l'atelier Poissons Pépites.



### SAISON NOMADE ST JOSEPH DE RIVIERE

**Théâtre dansé et marionnettes**

**Samedi 6 décembre**

**Jeune public à 16H puis 18H**

A St Joseph de Rivière

à la salle ronde du Foyer de Vie

**TOUATÉMOCHE**

« **Construire en transformant** »

**Cie L'envol**

D'après OKILÉLÉ de CLAUDE PONTI

« **Quand elle est née, Touatémoche n'était pas belle.** » Dernière de sa fratrie, **Touatémoche** est différente des autres. Elle devient la cible des humiliations de ses parents, de son frère et de sa soeur. Ils la dénigrent, l'isolent, la cachent, la maltraitent. Dans ses moments de solitude, elle se crée un autre univers où sa différence devient une chance. Elle grandit et découvre que le monde où elle peut vivre telle qu'elle est, existe vraiment.

Au-delà du conte pour enfant, **Touatémoche** est avant tout une magnifique histoire de résilience.

**Elle nous dit que l'on peut devenir un « humain debout ».**

durée : 40 minutes

interprétation / marionnettes : Elvire Capezzali et Alice Maurel

mise en scène : Hélène Duhamel

création lumière : Karim Houari et Frédéric Sulpis

recherche chorégraphique : Sylvie Tezier et Sylvie Demazure

réalisation bande son : David Arama

construction décor : Nicolas Savoye

**SAISON NOMADE  
DANS LES AUTRES COMMUNES**

**L'ÉLIXIR DES FRÈRES CHOURAV**



**Théâtre, Jonglerie, Musique**

**Samedi 18 octobre à 20H, tout public  
à Miribel les Echelles à la salle de la Priola**

La Cie **Quo-loci** crée ici **SON CIRQUE THEATRALO-MUSICALO-BURLESQUE-ENGAGÉ.**

Laissez-vous embarquer par ces deux scientifiques barjots, ces charlatans qui évoquent en nous les bonimenteurs du Far-West et leur potion magique, quelques brèches délicieusement anachroniques, nous renvoient à la réalité d'aujourd'hui!

**Le spectacle :** Nous nous trouvons au début du siècle, au plein cœur de la Roumanie profonde, deux savants à moitié fous s'affairent à d'étranges expériences, et découvrent par hasard la recette d'un élixir magique censé guérir tous les maux. Les frères Chourav vous proposent leur démonstration exceptionnelle, garanti satisfait ou non-remboursé. A grand renfort de jonglerie, acrobatie et musique, ils vous font leur promotion en 3 fois avec frais. A consommer sans modération.

A travers un univers situé à la frontière entre le conte, le théâtre de rue et le clown de cirque, les frères Chourav tissent ici une satire visant directement les grands lobbies de la publicité et de la consommation, le tout avec humour et finesse.

**Le spectacle sera suivi d'un moment, d'une discussion animée avec les artistes : Les palabres « de quoi avons-nous besoin ? »**

**REGARDER AUTREMENT**

**Concert «poétique et engagé»**

**Samedi 28 novembre**

**Tout public à 20 h 30**

**A St Laurent du Pont, salle des Arts**

**Notre coup de cœur Batlik « regarder autrement »**

Un poète contemporain décalé.

Il bouscule le sens des mots et des sons et on bascule dans l'univers sensible de l'artiste engagé et libre. .

Simple et sincère comme sa musique, sans concession comme ses textes, singulier comme son jeu de guitare, Batlik incarne l'authenticité. De sa voix éraillée, il nous livre sa vision percutante et désenchantée d'un monde à refaire, non sans humour et poésie. Un artiste à part, farouchement indépendant.

L'album « **Mauvais sentiments** » est sacré Coup de Cœur Chanson par l'Académie Charles Cros 2014 et est « [Sélection FIP](#) ».

Pour ce 9e album, Batlik s'amuse

à prendre à contrepied les idées reçues et les sentiments en prêt à porter.



On retrouve la poésie incisive et les riffs de guitare obstinés, véritable signature de cet auteur, compositeur, interprète et producteur indépendant.

Toujours aux commandes de son propre label, À Brûle Pourpoint, Batlik continue d'emprunter un chemin singulier, bien loin des autoroutes de l'industrie du disque.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARTREUSE GUIERS



NOUVEAU !!!!!

La Collecte des déchets médicaux.

CŒUR DE CHARTREUSE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de communes Cœur de Chartreuse a signé une convention avec un nouvel éco-organisme « DASTRI », qui prendra en charge les DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux).

Ainsi à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014, les particuliers pourront déposer leurs déchets d'activités de soins à risques infectieux à la déchèterie **n'importe quel jour, pendant les horaires d'ouverture de la déchèterie.**



## ASSOCIATION LE GOELAND

L'association « Le Goëland » de St Aupre vous propose des pratiques de TAI CHI CHUAN.

A St Aupre : pour tous niveaux, le lundi de 19h00 à 20h30, à la salle communale. Pour les niveaux confirmés, le mardi de 9h00 à 10h30. Ensuite niveaux 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de 10h30 à 12h00 au terrain à côté du parking des Grands Prés par beau temps, ou à la salle communale par temps de pluie...

A St Etienne de Crossey : pour tous niveaux, le jeudi de 10h30 à 12h00, pour les niveaux confirmés et pour les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année, de 8h30 à 10h15, en extérieur par beau temps, ou pieds nus à l'intérieur du gymnase intercommunal.

Le TAI CHI CHUAN est recommandé pour la santé, l'équilibre, la souplesse, le bien être, la relaxation. Etre en paix avec son corps et dans son esprit tout en ayant un mental fort et un corps souple.

N'hésitez pas à venir essayer (2 séances d'essai gratuites et sans engagement). Vous pouvez, avec la cotisation de base, participer à une ou plusieurs séances par semaine (en respectant les niveaux).

Renseignements : 04.38.02.93.41 (Sylvette) ; 06.08.74.42.28 (Danielle) ; 04.76.55.09.03 (Céline).

## LA P'TITE PAUSE

**La p'tite pause**  
**Lieu d'Accueil et d'échanges**  
**Enfants-Parents Chartreuse Guiers**  
Pour tous les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un parent.



### Ouverture :

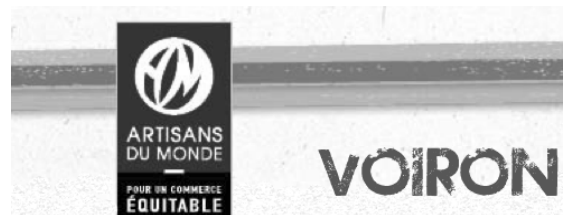
\* **lundi de 8h30 à 11h30** au RAM, (à côté de la crèche) de Saint Laurent du Pont.

\* **jeudi de 8h30 à 11h30** : 1, rue Jean-Jacques Rousseau, Les Echelles (locaux de la bibliothèque, en face de la maison de la presse).

\* ouverture pendant certaines vacances scolaires : se renseigner au Centre Social. Fermeture de mi-juillet à début septembre. Renseignements au Centre Social auprès de France Maurandy (coordinatrice LAEP) : 04 76 55 40 80



## ARTISANS DU MONDE VOIRON



### ARTISANS DU MONDE VOIRON DÉMÉNAGE

Artisans du Monde est un mouvement d'économie sociale et solidaire défendant depuis 1974 une vision engagée du commerce équitable. L'association de Voiron a été créée il y a une dizaine d'années. Son équipe de bénévoles agit au quotidien pour vendre dans sa boutique les produits de l'artisanat, cosmétiques et alimentaires du Commerce Équitable, informer, sensibiliser et faire pression pour une économie au service des droits humains.

Notre boutique déménage pour s'agrandir et développer ses activités. Nous sommes installés, depuis le 16 septembre, 3 rue Bourg de Péage, dans le centre ville de Voiron.

**P.A.J. POUR L'ACTION DES JEUNES****ESPACES JEUNES:**

Baby foot, jeux, accès internet, soirées code, accompagnement, après midi ou soirées à thèmes...

Aux Echelles (Le Forum)

- mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
- mercredi et samedi de 13h30 à 18h30
- pendant les vacances

A St Laurent du Pont (Maison des associations)

- mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
- mercredi et samedi de 15h30 à 18h30
- pendant les vacances

A Miribel les Echelles (Salle des associations)

- mercredi et samedi de 13h30 à 15h30
- pendant les vacances

Possibilité d'un accueil dans les autres communes.

Possibilité d'aller te chercher si tu habites une autre commune.

**ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS**

Avec l'aide des animateurs possibilité de mettre en place des projets collectifs : séjours, activités, sorties... et des projets autonomes ou individuels. Viens nous soumettre tes idées, tes besoins, tes envies...

**ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**

Le mardi soir, à l'espace jeunes de St Laurent du Pont.

**SORTIES ET ACTIVITES**

En fonction de tes envies et des événements, nous programmons des sorties : spectacles, visites, animations... ou des activités : boxe, VTT, couture, graph, hip hop, canyoning, radio, percussions... à toi de proposer

**LOCAL MUSIQUE**

Avec tes potes t'as envie de créer un groupe? t'as besoin d'un lieu pour répéter? Il y a le local musique.

**PRESENCE DANS LES COLLEGES**

Les animateurs sont présents à midi dans les collèges, pour faire connaissance avec toi et proposer des actions (ateliers danse, vidéo et arts plastiques dans le cadre du CLAS, école ouverte, rallye, activités...).

**SEJOURS**

A partir de tes idées, nous t'aidons à mettre en place un séjour, un week-end...durant les vacances scolaires et l'été.

**STAGE THEATRE PHOTO SON ET LUMIERE**

Projets sur toute l'année avec création artistique : écriture, répétition, représentations, tournées, sorties spectacles... stage chaque deuxième semaine des vacances et environ un week-end par mois. Viens nous rejoindre!

**FUTSAL**

Deux samedis par mois: de 18h30 à 20h00 à St Laurent du Pont et pendant les vacances. Adeptes du ballon ou débutants, viens nous rejoindre, pour une séance ou pour l'année.

**STAGE BABY SITTING**

Pour découvrir les besoins essentiels des petits, stage avec des professionnels de la petite enfance et de l'animation. Ce stage aura lieu durant les vacances de Toussaint.

**P.A.J. POUR L'ACTION DES JEUNES****RECRE'A GIRL**

Un temps entre filles...au Forum des Echelles deux mercredis par mois.

**CHANTIERS ET AUTOFINANCEMENT**

Pour permettre à vos projets de se réaliser à coût raisonnable, venez participer aux chantiers.

**ACTIONS DE PREVENTION**

Si tu souhaites parler d'une difficulté que tu rencontres, les animateurs sont là pour t'écouter, te conseiller, t'accompagner.

Nous sommes aussi là pour t'informer sur les risques de certaines conduites.

Nous travaillons avec des éducateurs, des assistantes sociales, des conseillers d'orientation et d'insertion, les CPE... pour t'accompagner au mieux.



**Association PAJ** 1 rue Charles Hérold  
38380 St Laurent du Pont - tél : 0476064423  
Accueil public et téléphonique le mardi de 16h00 à 18h00, Le jeudi de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 13h00 à 16h00.

**L'équipe PAJ:****Pauline RENARD :**

coordinatrice jeunesse et directrice  
06.74.82.92.52 - paj.infos@gmail.com

**Sylvie HASSLER:**

secrétaire et comptable  
04.76.06.44.23 - paj.compta@gmail.com

**Alexandra GALLIN :**

animatrice  
06.89.52.69.97- paj.alex@gmail.com

**AI GANGAROSSA :**

animateur

06.86.17.21.39 - paj.ai.anim@gmail.com

**Frédéric COTTIER :**

animateur

06.71.20.48.18 - paj.fred@gmail.com

Pour s'inscrire aux différentes activités, il faut être adhérent au P.A.J. Les tarifs sont de 6€ par personne ou 10€ par famille. Les documents à fournir pour l'inscription :

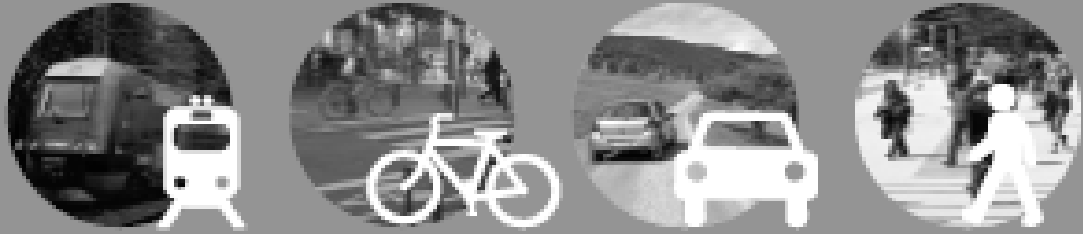
- fiche d'adhésion
- fiche sanitaire
- attestation d'assurance
- photo
- n°allocataire CAF et du QF
- règlement

Pour aller aux espaces Jeunes et participer au futsal, il faut verser une cotisation de 5€ pour l'année.

Pour participer aux sorties, séjours, activités..., le tarif est en fonction du quotient familial et du coût de l'activité.



## RÉGION RHÔNE ALPES ENQUÊTE RÉGIONALE SUR LES DÉPLACEMENTS



Les deux premières vagues se sont déroulées avec succès et ont permis d'interroger 25 000 personnes. La 3ème vague se déroulera du 4 novembre 2014 au 30 avril 2015.

### POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Chaque jour, nous nous déplaçons pour de multiples raisons (travail, loisirs, école, achats...), en voiture, en transport en commun, à pied, à vélo... Il est essentiel de connaître les pratiques de déplacement des Rhônalpins pour adapter au mieux les services de transports régionaux sur le territoire, et favoriser les pratiques d'éco mobilité.

Dans cette optique, une enquête sur les déplacements pilotée par la Région Rhône – Alpes est en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire, avec des résultats intermédiaires probants.

Novatrice, cette enquête, conduite sur trois années, permettra d'ici début 2016 d'avoir un premier état des lieux complet des pratiques de déplacement des Rhônalpins.

**La troisième vague de l'enquête va démarrer début novembre 2014. Elle concernera 12 300 personnes.**

L'objectif est de mieux connaître vos pratiques et vos besoins afin d'organiser les déplacements de demain.

### QUI ?

L'aire d'enquête représente 2 880 communes et 5,2 millions d'habitants, dont les scolaires âgés de 11 ans et plus. Elle concerne la totalité des 8 départements Rhône-Alpes : le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire, la Savoie, la Haute Savoie, la Drôme et l'Ardèche. L'étude sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif des habitants de la région.

### COMMENT ?

- \* Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier.
- \* Les enquêtes seront réalisées par téléphone.
- \* Les enquêteurs poseront des questions générales (âge, type de logement, composition du ménage...), puis des questions sur les déplacements.

*Les réponses individuelles, dont la confidentialité est garantie, seront détruites en fin d'enquête. Seules les données anonymisées seront exploitées dans un but statistique.*

### L'ENQUÊTE EN PRATIQUE

Période d'enquête : **début novembre 2014 à fin avril 2015** (hors vacances scolaires et jours fériés).

Aire d'enquête : **la région Rhône Alpes.**

Type d'enquête : **par téléphone.**

Jours de rendez-vous : **du lundi au samedi.**

Horaires : **entre 17h00 et 20h30 en semaine et entre 10h00 et 15h00 le samedi.**

Durée de l'enquête : **15 à 20 minutes maximum.**



**MAIRIE**

Ouverture de l'accueil public :  
le lundi de 16h00 à 19h00,  
le mercredi de 9h00 à 12h00,  
le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.  
Tél : 04 76 55 21 69

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le mercredi de 18h00 à 19h00,  
- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

**BIBLIOTHEQUE**

Téléphone : 04.76.06.21.37  
mail : bib.saintjo@orange.fr  
**Horaires actuels :**  
Le mardi de 16h30 à 19h.  
Le mercredi de 15h à 19h.  
Le samedi de 9h à 12h.

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

**Bureau de poste et gestion de la location des salles communales.**

\* lundi de 16h00 à 19h00,  
\* mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00  
\* jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30.

**MANIFESTATIONS 2014****- OCTOBRE -**

Jeudi 23 - Don du sang à la salle d'animation rurale -

**- NOVEMBRE -**

Vendredi 14 - assemblée générale du VTT -  
Vendredi 28 - assemblée générale du Comité des Fêtes -  
Samedi 29 - Téléthon à l'école.

**CRÈCHE HALTE-GARDERIE  
LE SAC A JOUETS**

Directrice : Sophie PUGET.  
Téléphone : 04.76.55.28.79  
mail : crechesacajouets@orange.fr  
Horaires :  
du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

**PERI-SCOLAIRE  
LE SAC A JOUETS**

Directeur : Gwénaél BOUVIER.  
Téléphone : 04.76.37.14.23.  
mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr  
Horaires :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CHARTREUSE GUIERS**

Téléphone : 04.76.66.81.74.  
Fax : 04.76.66.13.65  
mail : [accueil@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:accueil@cc-coeurdechartreuse.fr)  
Accueil téléphonique :  
de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h00.  
Ouverture au public :  
Le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchèterie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00.

Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Ramassage des ordures ménagères.

Sur la commune la tournée s'effectue le lundi et le jeudi.

**RAPPEL DE BON VOISINAGE**

Par arrêté municipal, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est règlementée.

Les travaux de bricolage ou jardinage ne peuvent être réalisés que pendant les plages horaires suivantes :

1- les jours ouvrables :

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

2- les samedis :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

3- les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00.